

Le prolétaire

bimensuel

parti communiste international (programme communiste)

Ce qui distingue notre Parti : La revendication de la ligne qui va du « Manifeste communiste » à la révolution d'Octobre et à la fondation de l'Internationale communiste ; la lutte contre la dégénérescence de Moscou, le refus des Fronts populaires et des blocs de la Résistance ; la tâche difficile de restauration de la doctrine et de l'organisation révolutionnaire, en liaison avec la classe ouvrière, contre la politique personnelle et parlementariste.

Correspondance :
20, rue Jean-Bouton - 75012 Paris
B.P. 266 - 13211 Marseille Cédex 1

Versements :

Chèque bancaire ou
C.C.P. 2.202-22 Marseille

Abonnements :
1 an : 20 F (200 FB)
6 mois : 10 F (100 FB)
pli fermé : 34 F et 18 F
« programme communiste »
1 an : 24 F (200 FB)

12^e ANNEE — N° 190
LE NUMERO : 1 FF
10 FB - 1 FS
du 10 au 23 fév. 75

« Dictature prolétarienne » et « société socialiste » à la sauce chinoise

Ce fut le triste privilège de Staline de proclamer en 1926 qu'en Russie, c'est-à-dire dans un seul pays, on « construisait le socialisme », et de lancer ainsi la stupéfiante doctrine selon laquelle la société socialiste peut naître... par acte notarié. Dans un sursaut désespéré pour une ultime défense du marxisme, l'Opposition rappela en vain que personne dans le parti bolchévique n'avait jusqu'alors osé nier que « l'expression **République Socialiste Soviétique** », qui traduisait le fait politique indiscutable de la conquête violente du pouvoir par la classe ouvrière et de son exercice dictatorial par le Parti communiste, « n'entendait nullement signifier que le nouvel ordre économique soit socialiste » (1) ; en détenant le pouvoir, la dictature bolchévique jetait les bases du socialisme, mais ne le **construisait pas** et ne pouvait pas le construire, puisqu'elle s'était **explicitement** fixé, dans l'attente de la révolution prolétarienne **au moins** dans quelques pays capitalistes avancés, la tâche plus modeste de faire confluencer sous son contrôle dictatorial une économie en majeure partie précapitaliste dans la voie du capitalisme d'Etat ; parler de socialisme dans un « Etat fermé », spécialement dans un pays arriéré, — mais aussi dans l'hypothèse d'un pays capitaliste avancé — en dehors de la révolution prolétarienne internationale, était une énormité, et pour les prolétaires dont le parti incarne les intérêts historiques une cynique **tromperie**. En vain : assis à sa table de « père des peuples », d'« Himalaya de la pensée », de « génial interprète du marxisme-léninisme » et de futur bourreau de la vieille garde bolchévique et de l'Octobre rouge, le secrétaire général Joseph Staline appose sur le « nouvel ordre économique » sa signature et son ca-

chet de notaire entre les notaires, et les voilà par opération du Saint-Esprit devenus « socialistes », sous les applaudissements bruyants d'un abject parterre de lèche-bottes. Près de trente ans plus tard, le socialisme étant désormais... construit, la même logique voudra que par décret de Staline dans ses « Problèmes économiques du socialisme », la loi de la valeur continue à régner en pleine économie « socialiste » !

A Mao Tse-toung devait revenir un privilège encore plus honteux ; ce n'est pas un hasard, puisque dans l'échelle ascendante des « pensées », la sienne se situe notoirement au sommet. A qui lui demandait ce qu'était la dictature du prolétariat, Engels citait la Commune de Paris : mais celle-ci avait été instaurée et défendue au moyen de la **lutte armée**, de l'affrontement **physique** entre les classes, sur la scène **ouverte** des rues et des boulevards de Paris. A qui nous aurait posé la même question dans le premier après-guerre, nous aurions désigné la forteresse encore assiégée des Soviétiques : mais celle-ci était sortie des insurrections prolétariennes de Péterograd et de Moscou, de la violente explosion d'antagonismes sociaux accumulés au sein de la vieille société en Russie et dans le monde, de la liquidation de tous les adversaires à l'intérieur, fussent-ils d'origine « ouvrière », du creuset ardent de la guerre civile ; elle **résistait**, dans un héroïque effort pour surmonter les contradictions inhérentes à la réalité d'un pays à prédominance paysanne, en confiant leur difficile résolution à une « instance supérieure », à deux même, mais **inséparables** : « le Parti communiste et l'union internationale des partis communistes de tous les pays, l'Internationale Communiste » (2), organes et instruments d'une guerre de classe étendue à toute la planète, du sort de laquelle dépendait sa survie d'abord, le « passage au socialisme » ensuite. Il aura fallu attendre la fatidique année 1975 et Sa Majesté le Président Mao pour avoir droit au spectacle d'un « Etat démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et des paysans » qui se transforme de lui-même, telle une nouvelle Minerve sortie avec tous ses attributs du cerveau d'un nouveau Jupiter, en « Etat socialiste de dictature du prolétariat, dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers

et des paysans » (article 1 de la nouvelle constitution chinoise) (3) ; et tout cela par décret d'une assemblée à huis clos de 2.864 délégués, dans le secret du palais des congrès, au terme de huit jours de débats sans effu-

DANS CE NUMERO :

- L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés (III^e partie).
- Au Portugal : sur le syndicat unique.
- Expulsions à la chaîne de la C.G.T.
- L'opportunisme syndical outre-Rhin.
- L'appel à la lutte des masses indochinoises.

sion de sang, suivis d'une annonce au « peuple » accouru stupéfait pour entendre le Verbe derrière les cordons de police. L'assemblée des notaires appose sa signature et son cachet... et voilà la dictature du prolétariat ! O miracles de la « pensée-maotsetoung » !

Mais la profondeur vertigineuse de cette « pensée » ne pouvait en rester là. Pour le marxisme, « entre la société capitaliste et la société commu-

(Suite page 4.)

Contre la paix sociale ! Pour la lutte de classe !

Depuis quelques semaines se développe une « action syndicale de grande ampleur »... autour des tapis verts des ministères et des directions des entreprises : négociations dans la fonction publique, à la S.N.C.F., à la R.A.T.P., chez Renault et ailleurs. Et la bourgeoisie, en butte aux assauts répétés des statistiques syndicales, aux harcèlements soutenus des bureaucraties négociatrices, concède tellement sous la pression de cette « action » fiévreuse, que la C.G.T. et la C.F.D.T. se voient contraintes de refuser de signer les « accords » proposés.

Ce n'est pourtant pas le souci de concilier les exigences de l'économie nationale et celles des travailleurs, et de subordonner en réalité les secondes aux premières, qui manquent à nos réalistes négociateurs, quand ils demandent le S.M.I.C. à 1.500 F (1.700 F pour le secteur public et nationalisé) « pour relancer la consommation intérieure », la garantie du pouvoir d'achat « car il serait faux de dire que l'économie ne le permet pas », la retraite à 60 ans car « cela ne coûterait pas aujourd'hui plus cher que de payer des chômeurs », le retour progressif aux 40 heures, alors que dans de nombreux secteurs, les réductions d'horaires ont déjà fait descendre plus bas les heures payées.

Ce n'est un secret pour personne que la bourgeoisie et le gouvernement comptent sur quelques mois de calme social ; et qu'ils ont, en novembre dernier, intimidé la classe ouvrière dans ce but explicite, afin de « redéployer » l'industrie, de limiter la hausse des prix à l'exportation et de réduire son déficit commercial en exerçant une pression sur le salaire et au prix de l'accroissement du chômage, et même la C.G.T. (voir Le Peuple n° 957) explique que la marge de manœuvre du gouvernement est faible et qu'il ne peut satisfaire les revendications pressantes sans remettre en cause sa politique.

Alors comment la bourgeoisie céderait-elle aujourd'hui, même sur les revendications misérablement insuffisantes avancées par les « représentants ouvriers » alors que sa politique semble avoir porté ses fruits grâce à l'aplatissement des syndicats qui n'ont nullement organisé la riposte fin novembre ? Comment donnerait-elle aujourd'hui, sous la pression de... l'argumentation, ce que hier elle a refusé sous la pression des « démons » de la rue ?

Comment, de leur côté, les directions syndicales qui ont hier stérilisé la grève de la fonction publique pourraient-elles aujourd'hui, ne disons pas organiser, mais même préparer l'indispensable lutte alors qu'elles n'estiment pas la « pression ouvrière » suffisante pour lui fournir un exutoire ? Et pourraient-elles faire autre chose que de constater, avec un ton de fausse objectivité, « l'heure n'est pas à une action d'envergure », quand pour elles, la grève ne doit pas gêner la négociation ?

Plus que jamais, l'heure est à la lutte contre le front uni de la bourgeoisie et de l'opportunisme ! Il n'y a pas de défense effective des travailleurs en dehors de la lutte de classe et de la rupture de cette maudite paix sociale.

En marge de son premier congrès

Radiographie politique de la « Ligue communiste révolutionnaire »

Lorsque par la plume de Trotsky le II^e Congrès de la III^e Internationale intervint vigoureusement contre le gangrène social-démocrate et contre la réaction spontanéiste infantile qu'elle entraînait, elle employa une formule aussi orthodoxe qu'efficace : « L'Internationale Communiste est le Parti international de l'in-

surrection armée et de la dictature prolétarienne. »

Sans équivoque, cette formule éclaira le **nœud** de la révolution ; elle exige du parti communiste qu'il tire de ces principes fondamentaux des exigences impératives, et qu'il subordonne toute son action à leur préparation et réalisation.

« La lutte des classes ne disparaît pas avec la prise du pouvoir. Le prolétariat, de plus, n'est pas une classe homogène tendue vers un seul objectif. Des conditions sociales différentes se perpétuent, des intérêts divergents se maintiennent, la conscience de classe elle-même n'est pas également répandue. L'Etat ouvrier répond à cela par l'affirmation DE PRINCIPES de la pluralité des partis » (Questions sur la Révolution, p. 203. Il s'agit d'une citation du Manifeste de l'ex-Ligue Communiste).

Parti et dictature

Pas de dictature sans parti forgé à sa mesure. « La classe se compose de différentes couches, les opinions et les sentiments n'y sont pas unanimes, les niveaux intellectuels varient. Or, la dictature présuppose unité de volonté, unité de tendance, unité d'action (...). La domination révolutionnaire du prolétariat suppose dans le prolétariat même la domination d'un Parti pourvu d'un programme d'action bien défini, et fort d'une discipline intérieure indiscutée (...). On nous a accusés plus d'une fois d'avoir substitué à la dictature des Soviétiques celle du Parti. Et cependant, on peut affirmer, sans risquer de se tromper, que la dictature des Soviétiques n'a été possible

que grâce à la dictature du Parti ; grâce à la clarté de ses idées théoriques, grâce à sa forte organisation révolutionnaire, le Parti a assuré aux Soviétiques la possibilité de se transformer, d'informes parlements ouvriers qu'ils étaient, en un appareil de domination du travail (...) » (Trotsky, Terrorisme et Communisme). Nous avons là le point-test du communisme révolutionnaire. Et à ce test, précisément, la Ligue Communiste Révolutionnaire (L.C.R.) réagit négativement.

Là où Trotsky reconnaît les raisons de l'exercice dictatorial du pouvoir par le seul parti communiste, Krivine puise celles de son rejet. Ecoutons-le :

Impossible de concilier deux positions antithétiques dans leur principe. Ernest Mandel arrive à cette conclusion fort logique lors de son « Rapport sur l'autogestion socialiste » (juin 1974) en déclarant « qu'il faut en finir avec une idée issue de la mythologie stalinienne [!] [Lénine, Trotsky, la III^e Internationale les fondateurs du stalinisme ?] selon laquelle chaque classe sociale serait représentée par un seul parti politique (...). Il y a énormément de problèmes soulevés par la construction du socialisme ; et c'est une lutte politique, le débat théorique et idéologique, l'expérience pratique qui

(Suite page 2)

RÉUNION PUBLIQUE A PARIS

le vendredi 21 février, à 20 h 30, Salles Lancry, 10, rue de Lancry, Paris X^e (métro République)

POUR UN ANTIMILITARISME DE CLASSE

Radiographie politique de la L. C. R.

(Suite de la page 1)

permettront de décider. C'est pourquoi la démocratie politique socialiste [pluripartisme] est absolument indispensable pour réduire les dégâts, réduire les erreurs et réduire surtout la durée de correction des erreurs.

Nous laissons à... Trotsky le soin de répondre à cette litanie démocratique des épigones, dans un passage qui vise l'attaque de Kautsky contre la dictature bolchevique mettant hors la loi les « partis ouvriers » au sens mandélien :

« Mais qui donc vous garantit, nous demandent quelques malins, que c'est précisément votre Parti qui donne l'expression des intérêts du développement historique ? En supprimant ou en rejetant dans l'ombre les autres partis, vous vous êtes débarrassés de leur rivalité politique, source d'émulation, et, par là, vous vous êtes privés de leur possibilité de vérifier votre ligne.

« CETTE CONSIDERATION EST DICTÉE PAR UNE IDÉE PUREMENT LIBÉRALE DE LA MARCHÉ DE LA REVOLUTION. A une époque où tous les antagonismes se déclarent ouvertement et où la lutte politique se transforme rapidement en guerre civile, le Parti dirigeant a, pour vérifier sa ligne de conduite, assez de matériaux en main et de critères, indépendamment du tirage possible des journaux menchéviques (...). Dans tous les cas, notre tâche consiste, non pas à évaluer à toute minute, par une statistique, l'importance des groupes que représente chaque tendance, mais bien à assurer la victoire de notre tendance à nous, qui est la tendance de la dictature prolétarienne, et à trouver dans la marche de cette dictature, dans les divers frottements qui s'opposent au bon fonctionnement de son mécanisme intérieur, un critérium suffisant pour vérifier la valeur de nos actes » (idem). Impossible d'être plus clair !

Pour être séduit par le « libéralisme soviétique » des Mandel-Krivine, il faudrait accepter l'idée que les partis non communistes « se réclamant du socialisme » représentent des « voies possibles de l'émancipation ouvrière », alors qu'ils incarnent l'influence dissol-

vante, paralysante et stérilisatrice des classes petites-bourgeoises qui entourent et pénètrent constamment le prolétariat. La force, la dictature et la terreur, seules, sont capables de contrecarrer, de neutraliser et de réprimer cette influence et les oscillations caractéristiques des classes intermédiaires. N'en déplaise au « libéralisme soviétique », la révolution n'est pas une arène parlementaire mais une guerre entre les classes.

Certes, Lénine a parlé de « démocratie soviétique ». Mais contrairement aux Mandel-Krivine, il l'identifiait à la participation des plus larges masses d'exploités à la gestion de leur Etat, dont l'instauration avait exigé la lutte la plus impitoyable et la mise « hors la loi » des partis « socialistes » petits-bourgeois (menchéviques et socialistes-révolutionnaires).

Aveuglés par l'« idée purement libérale de la marche de la révolution » dénoncée par Trotsky — bien que celui-ci, dans des écrits ultérieurs, prête le flanc à des interprétations de ce genre —, Mandel-Krivine cherchent des garanties contre la répétition d'une victoire du stalinisme dans un pacte de non-dictature à l'intérieur de la « démocratie politique soviétique », et non pas dans la lutte révolutionnaire contre les classes ennemies et leurs partis. Ils ne voient dans le stalinisme qu'une « usurpation » de pouvoir au sein d'un régime toujours prolétarien, alors qu'il s'agit d'une véritable contre-révolution. Ils finissent par plonger dans un menchévisme qui n'ose pas dire son nom, fût-il, à la Martov, « internationaliste et soviétique ».

Les mauvaises herbes ont la vie dure : il en va ainsi du démocratisme.

Il est vrai que Trotsky lui-même ne fut pas étranger à une telle explication et en porte la responsabilité pour une large part, mais son étoffe marxiste ne lui a pas permis de plonger dans les eaux doctrinales où nagent à l'aise ses pâles « disciples ».

En rabaisant le rôle du parti on estompe celui de la dictature. Peut-on accepter que le caractère dictatorial du pouvoir prolétarien se réduise, comme le prétendent Krivine et le Manifeste de l'ex-L.C., à la tâche pudiquement exprimée

de « dispersion » de la bourgeoisie ? Nullement ! La dictature est aussi cela, mais pas seulement cela.

La dictature doit certainement s'opposer à toute forme d'organisation de la bourgeoisie — tâche bien plus vaste et radicale, d'ailleurs, que ne le suggère le terme de « dispersion » — et écraser les tentatives de restauration capitaliste. Mais elle est aussi, comme le

disait Lénine dans *La maladie infantile* « une lutte opiniâtre, sanglante et non sanglante, violente et pacifique, militaire et économique, pédagogique et administrative, contre les forces et les traditions de la vieille société [car] la force de l'habitude chez les millions et les dizaines de millions d'hommes est la force la plus terrible ».

La fonction de la dictature

Cette lutte est menée par l'avant-garde du prolétariat, s'appuyant sur les masses révolutionnaires, à l'aide des puissantes ressources militaires, économiques, culturelles, administratives dont dispose l'Etat ouvrier. Elle aura à contrecarrer les oscillations de la petite-bourgeoisie qui « entoure de tous les côtés le prolétariat d'une ambiance petite-bourgeoise, [qui] l'en pénètre [qui] l'en corrompt, [qui] suscite constamment au sein du prolétariat des récurrences de défauts propres à la petite-bourgeoisie : manque de caractère, dispersion, individualisme, passage de l'enthousiasme à l'abattement » (ibid), et dont chaque oscillation entraîne forcément à sa suite des travailleurs démoralisés. Elle devra exercer une influence multiforme sur les plus larges masses prolétariennes et semi-prolétariennes pour les entraîner et les conduire vers les objectifs généraux fixés par la volonté éclairée du Parti. Le contenu de la dictature, c'est tout cela.

Mandel-Krivine sont étrangers et allergiques à la conception marxiste de l'Etat prolétarien, qui pour eux s'identifierait à « l'exercice du pouvoir par les travailleurs à tous les niveaux de la vie sociale, au niveau de l'entreprise, au niveau de la vie économique, au niveau de la vie sociale extra-productive, au niveau de la vie et du pouvoir politique », le tout intitulé « autogestion démocratique centralisée ». Et il est assez cocasse de lire « que pour décider du rythme des autobus de Lyon vous n'avez pas besoin de convoquer un congrès européen des conseils ouvriers » et que par contre « pour décider des investissements dans l'industrie de la chaussure où de la lutte contre la pollution des cours d'eau, il est nécessaire de donner les pou-

voirs à un congrès national ou peut-être même à un congrès international des conseils ouvriers » Mandel — Rapport cité). Quelle caricature banale de la devise de la I^{re} Internationale : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » ! (1).

Une chose est certaine : les plus larges masses donneront vie et adhéreront aux organes de l'Etat prolétarien et aux organisations non-étatiques de la classe, participant ainsi à la gigantesque œuvre révolutionnaire dirigée unitairement par le parti, car cet effort exprimera les intérêts vitaux et historiques de l'ensemble du prolétariat, même si cela doit exiger les plus grands sacrifices et privations.

Mais on trouve chez Mandel-Krivine une erreur caractéristique de l'immédiatisme : la confusion entre les organisations politiques et économiques du prolétariat constitué en classe dominante, mettant sur le même plan des organes de nature et fonction différentes, bien que convergentes, lorsqu'ils sont dirigés par le parti.

Les organes politiques de l'Etat seront les organisations territoriales de masse dans lesquelles les prolétaires entreront non pas sur la base de la catégorie, mais sur celle, politique, de l'appartenance à la classe qui a conquis le pouvoir et l'exerce. C'est là le sens du soviétique. Au fur et à mesure que les rapports bourgeois périront sous les coups qui leur seront portés par la dictature, l'Etat lui-même dépérira avec la disparition des classes (Marx, Engels, Lénine). Alors, il n'y aura plus de pouvoir politique, l'humanité passant du règne de la nécessité au règne de la liberté.

Les organisations ouvrières de catégorie ou d'usine (syndicats, conseils de fabrique) ne représenteront pas des « centres de décision » au niveau de la production, une volonté parlementaire des catégories, en quelque sorte, qui se traduirait par « l'autogestion économique démocratiquement centralisée », mais elles auront à fonctionner comme courroies de transmission de la politique de l'Etat au niveau de la production organisée centralement soit en fonction des intérêts immédiats et directs de la guerre civile, soit en fonction de l'objectif final d'une économie qui ne sera plus basée sur l'échange. Comme l'écrit Trotsky dans *Terrorisme et Communisme* :

« Abandonnant la politique des trade-unions, qui est, dans une certaine mesure, inséparable du mouvement professionnel dans la société capitaliste, les syndicats se rangent entièrement à la politique du communisme révolutionnaire ».

A titre d'exemple, en Russie, ils faisaient partie du Conseil National de l'Economie, l'organisation d'Etat qui planifiait la politique économique établie sous la direction du Parti, les syndicats n'ayant aucune prérogative d'intervention autonome au niveau de la production. Le rôle des organisations économiques de travailleurs, comme l'écrivait Lénine dans *Le rôle et les tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique* (1922) était, d'une part de « servir d'école d'administration de l'industrie socialiste (et, par la suite, graduellement, de l'agriculture) pour toute la masse des ouvriers, et de là, par extension, pour tous les travailleurs » ; d'autre part, de concilier les exigences de catégorie avec celles, supérieures, de l'Etat prolétarien révolutionnaire.

(Article à suivre.)

(1) Reconnaissons néanmoins à Mandel le mérite de l'honnêteté lorsqu'il affirme que pour lui il s'agit de féconder avec le centralisme la doctrine de l'autogestion qui est « partiellement d'origine anarcho-syndicaliste, partiellement d'origine proudhonienne ». Il voudrait dépasser ainsi l'expérience yougoslave qui « n'est pas seulement négative, mais très fortement positive, et [qu'il] faut mettre en valeur » !

Au Portugal : sur le syndicat unique

L'âpre polémique sur la question du syndicat unique, qui a conduit récemment « au bord de la rupture » les partis de la coalition gouvernementale portugaise, est significative des difficultés auxquelles s'attendent, au cours de la démocratisation du régime, les représentants de l'Etat, comme c'est le cas de Mario Soares, quand il déclare, dans son interview au *Figaro* des 1-2 février : « après treize ans de guerre coloniale, de tensions dans la société et de crises économiques, les antagonismes sociaux et les difficultés économiques vont croître ».

Pour le parti communiste portugais, vigoureux défenseur du syndicat unique, ce dernier est le moyen le plus sûr d'encadrer et discipliner une base ouvrière rétive, dont des secteurs entiers sont infiltrés et parfois contrôlés par des groupes d'extrême-gauche actifs qui mènent la vie dure aux dirigeants officiels, installés dès l'après deuxième guerre mondiale, avec la demi-bienveillance salazariste, aux postes de commande des quelques deux cents syndicats de métier qui constituent l'appareil syndical hérité du régime déchu.

L'Intersyndicale, hâtivement créée en juin dernier par le Mouvement des Forces Armées afin de garder en main le mouvement syndical, a vu au cours des derniers mois sa direction — qui est largement influencée par le P.C.P. — remise en cause par les sections les plus combattives, comme en témoigne le départ de plusieurs syndicats dont celui du Textile, ou l'échec de listes présentées par des dirigeants communistes « prestigieux » dans des élections syndi-

cales partielles (dans les banques, en particulier).

Cette perte inquiétante de contrôle du mouvement syndical par une direction de l'Intersyndicale plus que compromise explique la fermeté et la hâte avec laquelle le P.C.P. réclame la création d'une centrale unique plus facile à « tenir » et où pourraient s'effectuer les purges rendues inévitables par l'accroissement de l'influence d'éléments très combattifs et politisés sur le mouvement ouvrier portugais. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la récente déclaration de Cunhal (*Le Monde* du 14 janvier) : « Il n'est pas souhaitable que des forces extérieures au monde du travail puissent intervenir dans les syndicats, car ces derniers ne doivent pas devenir des partis politiques. Ce serait affaiblir la capacité de dialogue de la classe ouvrière face au patronat ». Le Mouvement des Forces Armées, détenteur véritable du pouvoir actuel, a d'ailleurs parfaitement entendu l'appel du P.C.P. puisqu'il s'est empressé d'opter à l'unanimité pour le principe du syndicat unique, soutenu en cela par le conseil de l'armée.

L'opposition du parti socialiste au syndicat unique n'a bien entendu nullement pour objet d'empêcher l'assujettissement direct du mouvement syndical à l'Etat mais traduit l'inquiétude à quelques mois des élections d'un parti dépourvu de toute base populaire réelle — le départ récent de son sein du Mouvement Socialiste Populaire, fraction de gauche liée au mouvement syndical, a coupé le parti de Mario Soares de ses rares attaches ouvrières — de voir le P.C.P. accroî-

tre son influence et son « poids » électoral. Ceci rendrait en effet plus ardue la tâche, qui a été celle jusqu'ici du P.S.P., de rassurer les puissances occidentales, de leur donner les « garanties » qu'elles n'ont cessé de réclamer depuis le 25 avril : le Portugal est un pion important sur l'échiquier stratégique de l'impérialisme américain qui laisserait difficilement — comme Ford l'a rappelé à Brejnev à Vladivostok — un membre de l'O.T.A.N. tomber sous l'emprise russe : « Nous n'accepterons pas de participer à des processus hybrides constituant une manière camouflée d'instaurer une démocratie populaire » répète Soares à l'intention de ses alliés occidentaux, tandis que l'U.R.S.S. tâte prudemment le terrain en envoyant en reconnaissance le premier ministre polonais Gierek.

Le Mouvement des Forces Armées se voit forcé face à une situation intérieure incertaine de morigéner durement « les forces politiques qui n'aperçoivent pas que ces problèmes ne peuvent se résoudre que par l'unité des forces progressistes et du peuple travailleur ».

Les récentes manifestations du 27 janvier à Porto, qui ont vu les groupes d'extrême-gauche fraterniser avec l'armée contre la police, pour empêcher la tenue du congrès du C.D.S. lié au caetanisme, ont provisoirement mis un terme à la rivalité ouverte des membres de la coalition gouvernementale. Le P.S. et le P.C. ont en toute hâte rentré leurs divergences pour condamner la « violence extrémiste » et affirmé leur désir de constituer un « pacte de progrès ». Les manifestations séparées prévues

pour le 29 janvier ont été annulées pour laisser les troupes de l'O.T.A.N. effectuer tranquillement leurs manœuvres d'intimidation au large des côtes portugaises. Le P.C.R.P. maoïste et diverses organisations politiques d'extrême-gauche ont seules relevé le défi et refusé d'annuler le défilé prévu.

Ces groupes canalisent aujourd'hui l'ardeur combattive de minorités ouvrières qui cherchent à rompre avec une « gauche » portugaise qui représente le pilier du nouveau régime démocratique. Nous saluons avec enthousiasme ces réactions ouvrières qui s'affrontent à la démocratie bourgeoise et qui pourraient constituer un terrain fertile à l'action d'une avant-garde communiste, seule capable de donner à ces réactions toute leur potentialité révolutionnaire, à l'abri de l'extrémisme ambigu du maoïsme, pris entre un radicalisme d'occasion et une prédisposition naturelle à toutes les capitulations au nom de la « démocratie en danger » ou de la « défense de la patrie ».

PUBLICATIONS EN PORTUGAIS

- Teses características do partido: bases de adesão (3 F).
 - Lições das contra-revoluções (3 F).
 - Os fundamentos do comunismo revolucionário (en préparation).
- Commandes au « Prolétaire ».

L'opportunisme syndical outre-Rhin

En Allemagne, où le chômage sévit comme partout ailleurs (au pays de la monnaie forte les « demandeurs d'emploi » dépassent le million), les bonzes syndicaux servent, là aussi, de courroie de transmission aux intérêts de la classe dominante et se font les défenseurs de l'économie nationale.

Au moment où vont s'engager des négociations pour le renouvellement des contrats collectifs intéressant la moitié des travailleurs allemands (métallurgie et service publics) le gouvernement du chancelier social-démocrate musclé Schmidt, engagé comme ses concurrents des autres pays dans la lutte contre l'inflation, a eu le plaisir d'apprendre qu'en ce qui les concerne, les représentants des 800.000 métallos du Bade-Wurtemberg n'avaient pas l'intention de lui mettre des bâtons dans les roues. Ces braves gens ont en effet proposé à l'association des patrons de la sidérurgie de « faire varier les augmentations de salaires en fonction de la situation financière des entreprises » (cf. *Le Monde* du 8 janvier).

Du TUC anglais au DGB allemand, en passant par les syndicats français et italiens, pour ne citer que quelques exemples, c'est partout la même trahison national-syndicaliste que doit combattre la classe ouvrière !

L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés (III)

(Le début de cet article est paru dans les nos 188 et 189 du « Prolétaire ».)

Nous avons montré dans le début de cet article que l'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés s'était déroulée, et se déroule encore, avec la complicité totale du P.C.F. et de la C.G.T. Non seulement les grandes « organisations ouvrières » n'ont pas organisé la riposte générale du prolétariat qui s'imposait contre cette attaque visant en réalité toute la classe, mais l'« autre politique de l'immigration » qu'elles préconisent converge en fait avec l'essentiel de

celle mise en acte depuis trois ans par la bourgeoisie, pour réclamer un renforcement du contrôle de l'immigration — fût-il « cogéré » — en fonction des besoins du « pays », c'est-à-dire du capital français. Rien d'étonnant, donc, si elles ont salué à leur parution les « aspects positifs : logement et contrat obligatoires » des circulaires Fontanet-Marcellin et si, une fois la lutte engagée contre elles par les travailleurs immigrés, elles n'ont fait que critiquer ces mesures du bout des lèvres, dénonçant par contre les réactions de ces travailleurs comme « l'aboutissement d'incitations d'éléments agissant en dehors et contre le mouvement ouvrier ».

se, on rejette sur les travailleurs immigrés eux-mêmes (qui ne sont pas « mûrs », qui ne « comprendraient » pas une action générale...) la responsabilité de sa propre inertie, de son refus d'assumer le rôle d'une direction syndicale digne de ce nom, qui doit être précisément de centraliser, de diriger et d'unifier les luttes de résistance et, auparavant même, de les préparer, de préparer leur renforcement et leur généralisation, de manière à leur donner les meilleures chances d'aboutir.

Pas d'action générale, donc, c'est clair. Mais pas non plus d'action « autonome » car « la lutte autonome ne peut qu'accuser les différences », déclare la C.F.D.T. en septembre 73, sans crainte de contredire ses précédentes exhortations invitant les immigrés à « prendre en charge leurs propres affaires ». En effet, pontifie encore la C.F.D.T., il ne faut « jamais isoler les problèmes spécifiques de l'immigration du contexte général des luttes de la classe ouvrière française » (Paris Syndical n° 135) : déclaration qui est d'un cynisme particulièrement répugnant sous la plume de responsables qui, par leur refus dans les faits d'appuyer les luttes des immigrés, ont précisément contribué à accentuer leur isolement. De même quand des travailleurs immigrés, abandonnés par tous les syndicats et partis opportunistes se sont rabattus, après avoir frappé à toutes les portes, sur le seul moyen qu'ils voyaient de protester malgré tout contre leur sort et de tenter de se faire entendre, la grève de la faim, quelle a été la réaction de la C.F.D.T. ? Rien d'autre qu'une condamnation méprisante pour « une démarche et une action individuelle incompatible avec l'action de masse et de classe » et dont le contenu est « un appel d'ordre moral à la solidarité plutôt qu'un appel à un engagement collectif » (Ibid.) !

Seuls peuvent critiquer des méthodes de lutte ceux qui luttent effectivement pour rendre plus efficace la révolte. Mais que toutes ces belles phrases ne soient en réalité que de purs prétextes destinés à justifier le refus de toute lutte, quelle qu'elle soit, cela apparaît à l'évidence quand on relit ce qu'écrivait parallèlement la C.F.D.T. pour motiver son refus d'engager une lutte contre les circulaires scélérates, qualifiée d'« agitation factice sur les textes » : « agir ainsi serait tomber dans le piège [la lutte, c'est bien connu, fait le jeu... de la bourgeoisie] de considérer la circulaire Fontanet comme un bouleversement radical de la politique d'immigration française, alors qu'elle ne change en rien l'orientation ancienne » (Paris Syndical n° 135). Autrement dit : on ne se battait pas avant contre la répression, pourquoi se battre maintenant ?

C'est ainsi que, dans la pratique, la C.F.D.T. s'est contentée de demander à ses militants, « pour les cas individuels », d'« intervenir pour que les services concernés (commissariats, direction de la main-d'œuvre, préfet, O.N.I.) fassent leur travail » (Note de l'Union Régionale Parisienne, 22-6-73). La seule « action syndicale d'envergure » menée par la C.F.D.T. a été en juin 73 la lutte non contre la circulaire Fontanet mais... pour la faire appliquer ! La circulaire Gorse (voir Le Prolétaire n° 188) donnait 3 mois à tout étranger, même entré comme « touriste », pour se faire régulariser à condition de fournir tous les papiers exigés par la circulaire Fontanet. Présentant triomphalement cela comme des « mesures imposées au gouvernement par la lutte des travailleurs », la C.F.D.T. se lança pendant trois mois dans un recensement des cas de travailleurs en situation irrégulière, et intervint comme auxiliaire du ministère du Travail. Voilà à quoi la C.F.D.T. réduit « la lutte collective avec les travailleurs concernés » !

Parallèlement, la C.F.D.T. signait un accord de Coopération avec l'Amicale des Algériens en Europe (préparé depuis début 72 et notifié le 5 décembre 72) reposant sur le principe que « les affaires des organisations de travailleurs algériens concernent les algériens eux-mêmes. La C.F.D.T. s'interdit toute

immixtion dans les affaires intérieures de ces organisations ». C'est un véritable coup dans le dos des travailleurs algériens immigrés, car l'Amicale est une émanation de l'Etat algérien par F.L.N. interposé. Entre autres exploits, lors de la manifestation organisée en juillet 74 par le M.T.A. en riposte à l'assassinat d'un jeune algérien, c'est elle qui, selon ses propres termes, « mobilisa tout son service d'ordre » pour ne pas se faire déborder : « devant la généralisation de l'insécurité, les travailleurs voulaient s'organiser en auto-défense. Nous les avons retenus de force » car « nous ne saurions tolérer que l'on songe à faire la révolution en France [comme s'il s'agissait de cela !] par des travailleurs immigrés » (Le Figaro, 27/28-7-74) ; plus récemment encore, à Marseille, l'Amicale s'est attaquée à des militants du Mouvement des Travailleurs Arabes en en blessant plusieurs (Le Monde, 28-1-75). Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si une des mesures prises lors de la visite du ministre de l'Intérieur français à Boumédienne en décembre 74 a été la reconnaissance officielle de l'Amicale comme « représentant en France les immigrés algériens ». Et c'est avec cette organisation que la C.F.D.T. coopère !

Même si depuis un an (création de sa Commission départementale des travailleurs immigrés en janvier 74, de Collectifs Immigration, etc.) la C.F.D.T. se targue d'avoir « pris conscience » des problèmes et d'avoir commencé à développer un travail d'organisation chez les immigrés, son orientation reste fondamentalement la même : la preuve en est que la résolution du 36^e Congrès confédéral de Nantes sur l'immigration, tout en se réclamant de la lutte contre toute discrimination, ne réserve le droit au séjour et au travail qu'au travailleur « qui entre en France par l'Office public d'Immigration » ; quant au paragraphe sur les droits politiques, il demande que « la commune soumission à la légalité politique du pays et une

contribution commune à sa vie économique et sociale [...] constitue une source de droits à tous les travailleurs » (indiquant par avance que la C.F.D.T. ne défendra pas et contestera les droits de ceux qui se révolteraient contre la « légalité politique »), mais trouve juste que « pour sauvegarder l'identité nationale » des immigrés, ceux-ci ne « bénéficient de leurs droits politiques qu'après un certain temps de présence en France »... où ils auront pu faire la preuve de leur « soumission » ! Et son opposition dans les faits à la lutte des travailleurs immigrés n'a pas changé non plus : ce mois-ci à Montpellier la C.F.D.T. n'a-t-elle pas refusé tout comme la C.G.T., quoique sous des prétextes plus jésuitiques, de s'associer au mot d'ordre de grève lancé dans la région par des mouvements d'immigrés pour la régularisation des sans papiers et aux manifestations contre la répression (c'était pourtant bien là un « appel à un engagement collectif » non à une solidarité morale !) ?

Spécifique ou générale, c'est la lutte tout court qui n'entre pas dans le schéma harmonieux des méthodes et des objectifs de ces « partenaires responsables » du gouvernement et du patronat que sont les dirigeants des syndicats actuels. Face à cela toute la démagogie à l'égard des immigrés, plus sensible, pour des raisons de boutique et de division du travail entre centrales « ouvrières », chez la C.F.D.T., n'est que poudre aux yeux. Un représentant aussi éclairé de la bourgeoisie que Le Figaro ne s'y trompait pas, quand il saluait le « grand effort de formation » des syndicats français envers les groupes d'immigrés, qui « sont les plus sensibles à toutes les tentations aventuristes » (27-7-74). C'est malgré et contre les forces de collaboration de classe sur le terrain syndical et politique que la classe ouvrière doit reforcer son unité combattante pour une défense efficace de ses conditions de vie et de lutte.

(Article à suivre)

Les bons prétextes de la C.F.D.T.

Voyons maintenant ce qu'il en est des prétentions de la C.F.D.T. à se présenter, avec sa démagogie habituelle, comme une organisation ayant toujours défendu les ouvriers immigrés. En fait, jusqu'à la fin de 1972, la C.F.D.T. s'est toujours nettement affirmée pour un contrôle de l'immigration, demandant que l'O.N.I. soit supervisé par une commission tripartite (gouvernement-patronat-syndicats), et demandant aux employeurs de « préciser la quantité et les qualifications de la main-d'œuvre dont ils ont besoin, et les conditions de logement, de travail et de vie », tout en soulignant que c'était aux syndicats d'« apprécier les besoins réels en main-d'œuvre étrangère » (déclaration du 28-1-70). Aussi, comme la C.G.T., la C.F.D.T. ne critique-t-elle pas le contenu de la circulaire Fontanet à son apparition, mais attend-elle de « voir dans la pratique ». Ce n'est qu'en juillet 72 qu'elle fait la critique des nouvelles mesures dans son Document de la Commission des travailleurs immigrés (cf. Le Prolétaire n° 151). Critique toute verbale et partielle, qui ne l'empêche pas d'affirmer par ailleurs (Paris-Syndical n° 132, septembre 72) que « correspondant bien souvent à des revendications syndicales, il est difficile de dire brutalement que cette réforme est mauvaise », tandis que dans son numéro du 5 octobre 72, Syndicalisme ne fait que poser « quelques questions » contre l'argument gouvernemental de simplification des formalités administratives, et ne formule que des « craintes sur cette politique » dont « l'interprétation gouvernementale » comporte un « risque ».

Il n'est donc pas étonnant que, pas plus que la C.G.T., la C.F.D.T. n'ait lancé d'action d'envergure contre des circulaires où elle aussi voyait des aspects « positifs ». Mais les prétextes mis en avant pour

justifier son inertie ne manquent pas d'intérêt. Sans doute, dit la C.F.D.T., il conviendrait d'agir pour la défense des immigrés. Mais attention !, nous ne pouvons pas lancer « une action générale, car ce genre d'action ne perçoit pas dans les masses, surtout immigrées » et il faut « travailler dans le sens d'une organisation de masse, et non d'une avant-garde coupée de la classe ouvrière » (Paris Syndical n° 135) ; « il ne s'agit pas de créer une agitation factice [...] sur les textes » mais une « action à la base » reposant sur le principe que « les travailleurs immigrés doivent prendre en charge leurs propres affaires » (Ibid., n° 132). Telles sont les justifications... théoriques de l'abandon pratique des travailleurs immigrés à « leur propre » sort. D'une part, au lieu d'assumer les responsabilités particulières qui incombent au mouvement ouvrier d'une métropole impérialiste en soutenant activement ces prolétaires qui proviennent souvent de colonies ou de semi-colonies exploitées depuis des siècles (condition sine qua non pour surmonter un sentiment de défiance bien compréhensible envers le prolétariat d'un pays oppresseur), on invite les travailleurs immigrés à se débrouiller tout seuls, éternisant ainsi la division perpétrée par la bourgeoisie. Au lieu d'éduquer les travailleurs français à la solidarité de classe en montrant qu'à travers sa partie la plus vulnérable c'est le prolétariat tout entier qui est visé, et qu'ils ne peuvent eux-mêmes se défendre contre la bourgeoisie qu'en se dressant avant tout contre l'oppression qui frappe leurs frères de classe les plus exploités et les plus soumis à l'insécurité, on contribue à les confiner dans une « sympathie » purement platonique, extérieure et paternaliste. D'autre part, sous prétexte de démocratie et de travail de mas-

Expulsions à la chaîne de la CGT

Alors que les attaques du capital se multiplient, et que la défense des conditions de vie et de lutte de la classe ouvrière exigent plus que jamais une lutte unie, sans préalables politiques, de tous ceux qui n'entendent pas laisser la bourgeoisie les écraser sans résistance, l'opportunisme confirme toujours plus son rôle de sabotage des luttes et de division du prolétariat.

Un ouvrier est-il « gauchiste », montre-t-il simplement une combativité particulière ? Il n'a plus de place dans le syndicat ! Les exclusions d'ouvriers, dont le seul tort est de ne pas accepter la politique capitulaire des bonzes, sont monnaie courante.

La région lilloise ne fait pas exception à la règle. Nous avons relaté dans le n° 186 du Prolétaire l'exclusion de la C.G.T. en novembre d'un camarade, délégué du personnel à Métro-Lomme, pour... fait de grève.

Le début de l'année est la période de distribution des cartes, mais si les bonzes font des efforts de recrutement envers les cadres et les couches supérieures des ouvriers, ils montrent moins de zèle pour les prolétaires... du commun.

A Balamundi, où début décembre les bonzes avaient signé un accord scélérat pour la fermeture de l'usine pendant quinze jours sans en dire un mot aux travailleurs, on comprend qu'ils se fassent aujourd'hui très discrets, à tel point que de nombreux syndiqués n'ont même pas été contactés pour le renouvellement de la carte ; et parmi ceux qui n'acceptaient pas cette situation, quatre se sont vu refuser la carte et ont dû la demander à l'U.D., qui l'a finalement « accordée » à trois d'entre eux seulement.

A Massey-Ferguson, une importante usine métallurgique, c'est un sympathisant du parti qui s'est vu refuser le renouvellement de la carte C.G.T., sous prétexte qu'il avait diffusé un tract — appelant à la seule solidarité véritable avec les victimes de Liévin, la lutte contre le capital et ses laquais — dont le contenu aurait été « contraire aux statuts du syndicat » !

Dans un tract, notre groupe syndical local a répondu à cet argument misérable en disant qu'« en fait le problème n'est pas juridique ; c'est celui de l'orientation que donne à la C.G.T. la direction opportuniste qui est celle de la collaboration des classes » et en mettant en relief que « seule la solidarité de classe dans la lutte » peut permettre de résister aux empiètements du capital, comme de faire plier les bonzes syndicaux.

Un groupe d'ouvriers avait d'ailleurs déjà tenté courageusement, aux côtés de notre camarade, de faire reculer les bonzes. On pourra regretter toutefois que les camarades du cercle ouvrier éditant le bulletin Lutte Ouvrière Massey-Ferguson ne se soient pas joints à cette action, en dépit de l'appel que leur avait lancé notre groupe syndical, et qu'ils se soient réfugiés derrière une invite formelle au respect de la « démocratie syndicale » dans le bulletin diffusé par leurs camarades extérieurs à l'usine.

Ceci révèle à quel point des conceptions politiques erronées peuvent être paralysantes pour la lutte, et la contradiction qui existe entre celles de Lutte Ouvrière, notamment cette tactique imbécile de la clandestinité à tout prix (soi-disant pour mieux préparer demain), et les exigences de la solidarité de classe la plus élémentaire, solidarité sans laquelle précisément rien ne pourrait être fait demain.

A NOS LECTEURS EN SUISSE

Le supplément n° 2 (janvier 75) au « Prolétaire » pour la Suisse vient de paraître, avec pour titre :

AU FRONT UNI DE L'OPPORTUNISME ET DE LA BOURGEOISIE, OPPOSONS LE FRONT UNIQUE DU PROLETARIAT.

Au sommaire :

- La politique de collaboration des syndicats,
- La contre-révolution stalinienne et son rôle,
- Les derniers exploits de l'opportunisme,
- Construisons le front unique du prolétariat.

Prix : 1 F, commandes au « Prolétaire ».

Vient de paraître

PROGRAMME COMMUNISTE N° 65

Sommaire :

- A bas l'ancien et le nouveau contrat social.
- Party and Class.
- Frédéric Engels : La question paysanne en France et en Allemagne.
- Le long du fil de l'histoire : Sur les rapports entre le parti communiste et les autres organisations.
- Stratégie et tactique révolutionnaires dans les polémiques Lénine - Rosa Luxemburg : I. - La question de l'autodétermination.
- The conditions of Admission to the Communist International.
- Cours de l'impérialisme mondial : les développements de la concentration capitaliste.

96 pages — Prix : 6 F — Commandes au « Prolétaire ».

Socialisme à la sauce chinoise

(Suite de la page 1)

niste se place la période de transformation révolutionnaire de celle-là en celle-ci. A quoi correspond une période de transition politique où l'Etat ne saurait être autre chose que la dictature révolutionnaire du prolétariat » (Marx, Critique du programme de Gotha). Génialement « innovateur » Mao identifie la dictature du prolétariat avec le stade inférieur de la société communiste, le socialisme: l'assemblée des notaires appose sa signature et son cachet et nous voilà un Etat de dictature du prolétariat, qui, de plus, est... le socialisme! Pour ceux qui en sont restés à l'ABC du marxisme, le communisme inférieur, ou socialisme, commence quand il n'y a plus de classes, donc plus d'Etat, donc plus de dictature du prolétariat non plus. Génialement « innovateur », Mao nous sert un « socialisme » qui, s'identifiant avec la « dictature du prolétariat », « s'étend sur une assez longue période historique. Tout au long de cette période subsistent les classes, les contradictions de classes et la lutte de classes, de même que la lutte entre la voie socialiste et la voie capitaliste, le danger d'une restauration du capitalisme, ainsi que la menace de subversion et d'agression de la part de l'impérialisme » (Préambule de la nouvelle constitution chinoise). Signature et timbre d'une assemblée de notaires, et voilà le marxisme sens dessus dessous!

Pour les marxistes — les « talmudistes », les vrais — le communisme inférieur, ou socialisme, est inférieur précisément parce qu'il est une société « qui, sous tous les rapports, économique, moral, intellectuel, porte encore les stigmates de l'ancienne société des flancs de laquelle elle est issue »; donc « le producteur reçoit individuellement — les décalquages une fois faites — l'équivalent exact de ce qu'il a donné à la société », et comme ce qu'il a donné varie qualitativement d'un individu à l'autre, de même que varient les besoins des individus, le mode de répartition du produit social sanctionne une inégalité non « de classe » mais de « capacités » et donc de « privilèges » individuels (4); cette inégalité de fait, basée sur l'application d'une même unité de mesure à tous les travaux individuels, est bien exprimée par la formule « De chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail », qui est encore loin de la formule pleine-

ment communiste « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». Mais un « petit » détail distingue ces « stigmates » de l'ancienne société qui apparaissent encore sous la nouvelle, de l'ignoble réalité de la société capitaliste: le producteur individuel « reçoit de la société un bon constatant qu'il a fourni tant de travail (défalcation faite du travail effectué pour les fonds collectifs) et, avec ce bon, il retire des stocks sociaux d'objets de consommation autant que coûte une quantité égale de son travail. Le même quantum de travail qu'il a fourni à la société sous une forme, il le reçoit d'elle, en retour, sous une autre forme. » Or ce bon ne s'épargne pas, ne s'accumule pas, ne s'échange pas comme équivalent monétaire contre d'autres marchandises: en d'autres termes, il n'est pas un salaire, il n'est pas ce que les économistes bourgeois, et Mao avec eux, appellent un « produit du travail » (« expression condamnable même aujourd'hui à cause de son ambiguïté », dit Marx, et demain privée de « toute signification »); s'il l'était, la société serait capitaliste, puisque le rapport du salariat, le travail salarié, suffit à lui seul à définir le capitalisme. L'article 9 de la constitution chinoise adoptée en janvier 1975 a, lui, l'impudence d'écrire d'une part que « l'Etat applique le principe socialiste: qui ne travaille pas ne mange pas [formule maladroite en soi: les enfants et les vieillards ne travaillent pas, et pourtant la société socialiste veille à ce qu'ils soient nourris]; de chacun selon ses capacités à chacun selon son travail »; donc, de prétendre de nouveau que le socialisme est effectivement réalisé et d'autre part, d'ajouter aussitôt après que « l'Etat protège le droit des citoyens à la propriété des revenus du travail, de l'épargne, des maisons d'habitation [!] et des autres moyens de subsistance »; elle confirme donc qu'en fait on n'est pas sorti du capitalisme. D'ailleurs quel ouvrier chinois soutiendrait qu'il reçoit un bon avec lequel il peut prélever dans le fonds social, sans échange sur le marché, ce dont il a besoin pour vivre? Lequel prétendrait être disposé à « épargner » des bons qui ne rapportent rien? Ou à avoir sa maison non en propriété mais en « libre disposition »?

Toujours pour les marxistes — les « talmudistes », les vrais — la propriété sociale des moyens de production est certes le pré-

supposé d'une économie socialiste, mais elle n'est pas encore l'économie socialiste: si avec des moyens de production qui ne sont pas possédés individuellement on produit des marchandises, si les producteurs de ces marchandises sont payés en salaires, la « propriété des moyens de production » peut bien être « sociale » on a toujours le capitalisme. Pour les marxistes — les « talmudistes », les vrais — il n'y a pas « deux formes » de propriété sociale (en admettant que le mot « propriété » garde un sens sous le socialisme), celle que la nouvelle constitution chinoise appelle en langage obscur « propriété socialiste du peuple entier », et celle qu'elle appelle tout aussi obscurément « propriété collective socialiste des masses travailleuses » (art. 5): le socialisme ne connaît que la possession et la disposition sociales des moyens de production, un point c'est tout (5). En réalité, Mao ne fait ici que reprendre sous une autre forme la distinction stalinienne entre propriété étatique dans l'industrie (qui en elle-même ne signifie pas encore le socialisme) et propriété coopérative dans les kolkhozes (qui non seulement n'est pas synonyme de socialisme mais en est la négation directe), complété par le droit tout aussi stalinien des membres de la commune (le kolkhoze chinois) à « cultiver de petites parcelles réservées à leur propre usage et se livrer dans des limites restreintes à des occupations subsidiaires familiales » (art. 7); encore une négation de l'existence du socialisme en Chine, puisque si le marxisme a un sens, dans la société socialiste chacun travaille pour le fonds social commun et en tire tout ce dont il a besoin; il ne travaille pas moitié pour la collectivité et moitié pour lui-même; et on ne voit pas pourquoi diable il cultiverait une « petite parcelle réservée » et se livrerait à des « occupations subsidiaires » — sinon pour vendre l'excédent de ses produits sur le marché libre, qu'il soit légal ou « noir », en niant ipso facto l'existence du socialisme!

Enfin pour les marxistes — les « talmudistes », les vrais — le socialisme renferme encore, sur le plan moral et spirituel, quelques « stigmates » de l'ancienne société; mais cela ne signifiera jamais que sous le socialisme « la superstructure correspond à la structure économique et est en même temps en contradiction avec elle », comme le voudrait la géniale « pensée-maoïsetoung ». Une semblable anti-économie pourrait appartenir aux derniers stades de la dictature du prolétariat, mais cette dernière ne serait jamais « neutre » à son égard; par exemple, elle ne ratifierait jamais le principe cher à Mao selon lequel les citoyens ont indifféremment « la liberté de pratiquer une religion, la liberté de ne pas pratiquer de religion et de propager l'athéisme » (art. 28): elle combattrait la première et prendrait elle-même l'initiative de propager le second.

Dans quelque sens qu'on la retourne (et nous nous arrêtons seulement sur quelques points) la constitution sortie du sein fécond de la « pensée-maoïsetoung » — et la réalité qu'elle reflète — ne renferme pas une miette de socialisme réalisé, ni un brin de marxisme assimilé et défendu.

**

Y a-t-il au moins une miette lointaine de « dictature prolétarienne »? Mais cette dernière ne se définit pas sur la base de ses réalisations économiques: à ne voir que celles-ci, il est même possible, comme dans le cas de la NEP en Russie, que son apparence ne se distingue en rien de la substance de la domination bourgeoise; elle se définit sur la base de l'orientation de son action politique à l'intérieur du pays où elle a surgi et surtout à l'échelle mondiale, par sa conscience d'être la citadelle avancée de la révolution prolé-

rienne internationale, par sa ferme décision de déclarer la guerre à la domination de la classe ennemie dans tous les pays, par son inflexible détermination à subordonner, non en paroles mais dans les faits, les intérêts et les objectifs particuliers russes, ou chinois, ou allemands, ou français, aux intérêts et objectifs généraux de cette guerre cyclopéenne.

Où donc pourrait-on trouver, dans la nouvelle constitution chinoise, ne serait-ce que le moindre indice de ces orientations cardinales? Elle ne lance aucun défi au monde capitaliste, elle lui offre au contraire le bien suprême de la « coexistence pacifique » (Préambule). Elle ne songe pas à proclamer avec Lénine: « Le prolétariat victorieux [dans un] pays, après avoir exproprié les capitalistes et organisé chez lui la production socialiste, se dressera contre le reste du monde capitaliste en attirant à lui les classes opprimées des autres pays, en les poussant à s'insurger contre les capitalistes, en employant même, en cas de nécessité, la force militaire contre les classes exploiteuses et leurs Etats » (6). Au contraire, elle poursuit comme objectif prioritaire la construction, peu importe si c'est « d'ici 1980 » ou plus tard, d'un système économique « indépendant et relativement complet », en somme un système isolé et autosuffisant comme le rêvait Staline, pour ne pas dire autarcique comme le rêvait, en ornant de « socialisme » (ce n'était pas par hasard) leur blason national et nationaliste, un Mussolini ou un Hitler. Son adversaire mondial, à supposer qu'il en existe un, n'est pas le capitalisme: ce sont les

deux « superpuissances ». Contre « les menaces et les vexations » de ces dernières, la soi-disant « dictature prolétarienne » chinoise est prête, comme l'a dit le rapport de Chou En-lai et comme se l'est entendu répéter à Pékin cette crapule de Strauss, à aider « tout particulièrement les pays de l'Europe occidentale » (qui, jusqu'à preuve du contraire, sont capitalistes et impérialistes, et en tant que tels exploitent le « Tiers Monde » tant courtisé par Pékin), ainsi qu'à donner des conseils de bon voisinage avec les Etats-Unis au Japon, c'est-à-dire au centre d'accumulation capitaliste le plus puissant et le plus expansif de toute l'Asie. Elle est en somme, non l'instrument de la subversion mondiale, mais un pilier du statu-quo: dictature, nous le concédons, mais dictature bourgeoise.

Que Mao se soit acquis un mérite envers l'histoire en menant à son terme la révolution capitaliste en Chine; que ce faisant, il ait préparé à la société dont il est l'interprète ses futurs fossoyeurs; que, contre sa volonté, il travaille à créer les conditions d'une dictature prolétarienne à venir et d'un socialisme qui en sera l'ultime produit — tout cela nous ne le nions pas. Mais pour respectables que soient, en tant précisément qu'artisans du capitalisme, les révolutionnaires bourgeois de la Chine moderne, il y a une belle lurette que nous voyons en eux nos ennemis de classe, d'autant plus ennemis, même s'ils sont moins puissants et oppressifs que nombre de leurs compères des cinq continents, qu'ils se donnent plus cyniquement le masque de « frères ».

(4) Critique du Programme de Gotha.

(5) L'art de mystifier son prochain s'est transmis tel quel du stalinisme au maoïsme. D'une part on écrit que « la transformation socialiste [ce que cela veut dire, Confucius seul le sait!] des moyens de production est pratiquement terminée » (article 4); d'autre part, on affirme que « dans certaines unités la propriété socialiste est seulement formelle, tandis qu'en fait la direction n'est pas dans la main des marxistes et des grandes masses ouvrières. La bourgeoisie s'emparera de nombreuses positions si le prolétariat ne les occupe pas ». Autrement dit, nous sommes dans le... socialisme, mais il s'agit d'un socialisme... formel, dans lequel il existe encore une bourgeoisie, qui risque d'occuper de « nombreuses positions » si on n'ouvre pas l'œil! Il est vrai que selon un alinéa de l'article 5, l'Etat « prive les propriétaires terriens, les paysans riches, les capitalistes réactionnaires [les « non-réactionnaires » s'en tirent!] et les autres éléments malfaisants de leurs droits politiques pour une période déterminée ». Il est vrai que d'après l'article 12, « le prolétariat doit exercer sa dictature intégrale sur la bourgeoisie dans le domaine de la superstructure ». Mais, évidemment, au-delà de cette « période déterminée » et en dehors du « domaine de la superstructure », l'ennemi peut toujours relever la tête, d'autant plus que l'exercice de la dictature semble être moins une réalité qu'un « devoir », ce qui est un peu différent! Et les pseudo-marxistes d'avant-garde de s'extasier devant l'« ensemble de cette problématique » et les « progrès » qui auraient été réalisés par rapport à... Staline. La seule différence réside en fait en ceci, que pour ce dernier le socialisme était déjà là, tandis que pour Mao il y a à la fois socialisme et dictature du prolétariat: pour l'un et

l'autre, le marxisme est à jeter à la poubelle...

(6) Lénine, A propos du mot d'ordre des Etats-Unis d'Europe (1915), Œuvres, t. 21, p. 355.

On sait que les stalinien croient trouver dans la première partie de cette citation polémique la justification de « socialisme dans un seul pays » (en passant sous silence la seconde, qui inflige une formidable gifle à toutes les théories de la « coexistence pacifique » et de la « non-ingérence dans les affaires intérieures »). En réalité, comme Lénine le savait mieux que quiconque, et comme le démontrèrent Trotsky, Zinoviev et Kamenev en 1926, même si la transformation socialiste de l'économie d'un pays avancé n'est pas impossible en théorie, la guerre civile et la guerre internationale éclateraient avant qu'elle ne soit menée à terme.

PRESSE INTERNATIONALE IL PROGRAMMA COMUNISTA

sommario del nr. 2 (22 gennaio 1975) del nostro quindicinale in lingua italiana

- Il capitalismo è sempre e necessariamente aggressivo.
- Crisi capitalista e politica del P.C.I.: I. Il movimento operaio e la crisi.
- L'importanza della lotta contro la disoccupazione.
- Le doglie dell'Etiopia.
- Spagna: lotte operaie, repressione, « aperture ».
- In che senso esiste una questione femminile.
- Tra collaborazione e primitivismo « tattici ».
- Segui il tuo corso e lascia dir le genti.
- Vicende del mini-imperialismo israeliano.
- Fiat-Sindacati: gestione a oltranza.
- Vertenza generale e vertenza aziendale nel Vicentino.
- Note diverse.

directeur - gérant
F. GAMBINI

Imprimerie « E.P. »
232, r. de Charenton, Paris-12^e
distribué par les NMPP

PERMANENCES DU PARTI

● A Lille: le dimanche de 10 h à 12 h, 82, rue du Marché (quartier Wazemmes).

● A Marseille: les samedis 8 et 22 février, 8 et 22 mars, de 14 h 30 à 17 h 30, cours d'Estienne-d'Orves (4^e étage).

● A Toulouse: tous les vendredis de 17 h à 19 h 30 café « Le Châtelet », angle de la rue St-Bernard et du bd de Strasbourg.

● A Paris: 20, rue Jean-Bouton (12^e) - Métro Gare de Lyon - Escalier métallique au fond de la cour à gauche. Le samedi, de 15 h à 19 h, et le dimanche, de 10 h à 12 h.

● A Strasbourg le mercredi de 18 à 20 h, le samedi de 14 h à 17 h, 7, rue des Couples, porte vitrée à droite (près de la place du Corbeau).